

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2020 À 18 h 30
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin, Rosaire Labrie, Marie-
Soleil Landry, Daniel Mallet et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : cinq (5) personnes dans la
salle dont un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur
général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne,
adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2020-166

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par
le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel
que proposé. Adoptée

2020-167

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2020-168

Budget d'exploitation –
Corporation Centre-Ville
Caraquet

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et
appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu
d'adopter le budget 2021 de la Corporation Centre-Ville Caraquet
inc., :

REVENUS :

Contributions	58 000 \$
---------------	-----------

DÉPENSES :

Projets d'aménagement	5 000 \$
Promotion et animation	1 000 \$
Frais d'administration	50 000 \$
Honoraires professionnels	2 000 \$
Total des dépenses :	<u>58 000 \$</u>

Adoptée

2020-169

Budget 2021 – Fonds de
fonctionnement Administration
générale

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter
et de soumettre au ministre de l'Environnement et
Gouvernements locaux, le budget d'opération du fonds de
fonctionnement administration générale 2021 qui se lit comme
suit :

FONDS ADMINISTRATION GÉNÉRALE

TOTAL DES REVENUS	7 454 000 \$
DÉPENSES:	
Total - Administration	1 491 351 \$
Total – Protection	1 206 515 \$
Total – Transport	1 567 820 \$
Total – Hygiène et aménagement	1 102 119 \$
Total – Service récréatif	522 739 \$
Total – Service culturel	495 959 \$
Total – Service financier	<u>1 067 497 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	7 454 000 \$

ANALYSE DU TAUX DE TAXE - BUDGET 2021

Dépenses brutes	7 454 000 \$
Moins recettes non fiscales	519 636 \$
Budget net	6 934 364 \$
Moins transfert inconditionnel provincial	1 005 342 \$
Mandat à couvrir par l'impôt local	5 929 022 \$
Assiette de l'impôt	394 820 700 \$
Adoptée	

2020-170

Taux de taxes foncières 2021

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu que le taux de taxes demeure le même soit 1,5017 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2021, conformément au paragraphe 5.01(3)b) de la loi sur l'impôt foncier. Adoptée

2020-171

Budget 2021 – Fonds de fonctionnement Eau et égout

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter et de soumettre au ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux le budget d'opération du fonds de fonctionnement eau et égout pour l'année 2021 qui se lit comme suit :

FONDS EAU ET ÉGOUT

TOTAL DES REVENUS	2 270 000 \$
DÉPENSES :	
Total - Dépenses eau	666 250 \$
Total – Dépenses égout	965 690 \$
Total – Service financier eau	318 030 \$
Total – Service financier égout	<u>320 030 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES

2 270 000 \$

Adoptée

2020-172

Taux de taxes 2021 – Eau et
égout

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'accepter les taux suivants pour l'année 2021 :

Taux à l'unité

Eau : 317,50 \$ Égout : 317,50 \$

Compteur

3,00 \$ / 1 000 gallons

Gicleurs

1,30 \$ du gicleur

Boues domestiques

0,155 \$ / gallon

Adoptée

2020-173

Taux de location du parc de
maisons mobiles 2021

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu que le taux mensuel de location de terrain au parc de maisons mobiles demeure à 138 \$ par mois pour l'année 2021. Adoptée

2020-174

Fonds de réserve – Bassin de
la rue Landry

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'ajouter au fonds de réserve du bassin de la rue Landry un montant de 2 000 \$ pour l'année 2020. Adoptée

2020-175

Deuxième lecture par son titre
de l'arrêté intitulé « Arrêté
désignant les parties de routes
dans la ville de Caraquet
accessibles aux véhicules
tout-terrain »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain. » Adoptée

2020-176

Lecture dans son intégralité
de l'arrêté intitulé « Arrêté
désignant les parties de routes
dans la ville de Caraquet
accessibles aux véhicules
tout-terrain »

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain. » Adoptée

2020-177

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain. » Adoptée

2020-178

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain »

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté désignant les parties de routes dans la ville de Caraquet accessibles aux véhicules tout-terrain », et que cet arrêté porte le numéro 362. Adoptée

2020-179

Résolution demandant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique – Carrière Lambert

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Camille Gionet

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par Rénald Lambert et que cette demande a pour but d'agrandir une zone NPR avec une proposition particulière (PP-1) afin d'encadrer sur mesure l'agrandissement de l'exploitation de cette carrière;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage, selon la demande initiale du requérant;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 11 janvier 2021 à l'hôtel de ville de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2020-180

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2020. Adoptée

2020-181

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

6, rue des Patriotes : Le maire mentionne que la propriété au 6, rue des Patriotes a été transférée à l'acheteur. Si les conditions ne sont pas suivies d'ici le 30 juin 2021, la propriété devra revenir à la Ville.

Silhouettes flexibles : Le directeur général mentionne que celles-ci n'ont pas encore été reçues. Nous vérifierons auprès d'un autre fournisseur.

2020-182

Exposés des membres du conseil

Le maire incite les gens à participer aux différentes activités et soulève l'importance de l'achat local.

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens au Quai des artistes au Carrefour de la Mer du 4 au 6 décembre 2020.

Elle invite les gens à l'Assemblée générale annuelle du Festival acadien le 17 novembre 2020 à 19 h au Centre culturel.

Le conseiller Daniel Mallet félicite Centre-Ville Caraquet pour avoir remporté un prix de la part de Rues principales.

2020-183

Correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2020

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2020.

2020-184

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2020-185

Suivi des dossiers

Aide gouvernementale : Le conseiller Daniel Mallet demande si la Ville bénéficiera de l'aide gouvernementale en raison de la Covid-19. Le directeur général mentionne que les coûts reliés aux pertes dues à la pandémie seront évalués et présentés au Conseil. Ces données doivent être envoyées à la province avant le 31 décembre 2020.

2020-186

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2020-187

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 07.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE